

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 21 (1949)

**Heft:** 12

**Nachruf:** Ernest Jaton (1880-1949)

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## † Ernest Jatton

(1880-1949)

C'est avec une douloureuse surprise que les membres de la Société coopérative d'habitation de Lausanne, ainsi que tous ses amis, apprirent le décès inattendu de leur collègue Ernest Jatton, survenu le 14 janvier 1949. Rien ne faisait prévoir un départ aussi brutal, car quelques jours auparavant, notre regretté secrétaire devisait, alité depuis quelques jours seulement, avec les différents membres du Comité de la société, et se proposait de revenir bientôt à nos séances qu'il suivait avec assiduité. Hélas ! le sort inexorable n'a pas voulu que son désir se réalise et nous avons dû nous borner à l'accompagner à sa dernière demeure, ayant une peine infinie à nous résigner à sa disparition.

La nombreuse assistance qui avait tenu à lui rendre les suprêmes honneurs aura montré à sa famille éplorée, qui le savait déjà, avec quelle estime le défunt était considéré dans le mouvement coopératif romand.

A part la Société coopérative de consommation de Lausanne, à laquelle Ernest Jatton appartenait presque depuis le début de sa fondation, en 1907, et dans laquelle il avait revêtu différentes charges, dont la dernière était la présidence du Conseil coopératif, le défunt faisait partie des Conseils du Moulin coopératif romand et de la Coop-Vie.

C'est dire que nul mieux que lui n'était préparé à remplir les fonctions absorbantes de secrétaire quand se fonda, en 1920, la Société coopérative d'habitation. Il s'y voua de toutes ses forces, comme ses collègues du comité de l'époque, et c'est grâce à leurs efforts conjugués que cette société put, et non sans peine, conquérir sa place au soleil et œuvrer dans un domaine où la Suisse romande était encore novice.

Il remplit ainsi sa tâche de secrétaire pendant quatorze années fructueuses, puis accepta la présidence de 1934 à 1943, année dans laquelle il reprit ses fonctions de secrétaire qui convenaient mieux à son tempérament et qu'il revêtait encore lors de son décès.

Il avait pris sa retraite comme chef de service à la Direction des postes de Lausanne à fin 1945, après avoir été pendant près d'une année immobilisé par une maladie que seul un repos absolu lui avait permis de surmonter, mais qui ne l'avait pas empêché de suivre de très près le développement de la Coopérative d'habitation qui lui tenait à cœur.

Il faisait aussi partie, depuis de longues années, du Comité de la Section romande de l'USAL, en qualité de secrétaire-adjoint, et où il représentait plus spécialement les Coopératives d'habitation et de celui de la fondation du Logement ouvrier à Lausanne.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur bien compréhensible que ses collègues des conseils dont il faisait partie, voient partir brutalement un ami dévoué avec lequel ils collaboraient depuis plus de vingt-huit années. C'est une lourde perte pour le mouvement coopératif.

Nous garderons de notre ami Ernest le souvenir d'un collègue aimable dont l'optimisme triompha plus d'une fois des difficultés dont est semée la route des coopératives et qui maintint intact son idéal jusqu'à sa mort.

Nous adressons à sa famille éplorée et à sa compagne dévouée le témoignage de notre profonde sympathie.

*Société coopérative d'habitation.  
Fondation du logement ouvrier.  
USAL, Section romande.*